



DSI Electronique n°789 du 10 au 16 juin 2019

ISSN -1737 5703



Le 12 juin 2019: **Symposium national autour du thème « Rôle de la technologie dans la réduction de la pollution de l'air »**



Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET) a organisé en collaboration avec l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), une conférence nationale sur le thème "Le rôle de la technologie dans la réduction de la pollution de l'air", et ce le 12 juin au siège du Centre à Tunis.

Ce séminaire a réuni environ trois cents participants dont des experts d'institutions publiques et privées, des centres de recherche et d'assistance technique, des bureaux d'études, **des industriels**, des bailleurs de fonds étrangers, ainsi que des représentants de la société civile et des médias.



Des workshops et de nombreuses interventions se sont déroulées sur plusieurs thèmes relatifs notamment au choix des technologies prioritaires pour réduire les gaz à effet de serre.



- Une intervention du Ministère de la Santé a dévoilé les polluants atmosphériques les plus néfastes pour la santé tout en décrivant les effets à court et à long terme.

- Une intervention du CITET a souligné le rôle du Centre dans la formation, l'assistance technique des entreprises industrielles pour réduire la pollution de l'air, l'analyse de la qualité de l'air ambiant, de l'air intérieur, ainsi que de l'air à l'émission ...



- L'intervention de l'ANPE a mis en exergue le plan de la préservation de la qualité de l'air dans le Grand Tunis, tout en soulignant l'importance de la modélisation de la pollution atmosphérique en tant qu'outil d'aide à la décision dans le domaine de la surveillance et de contrôle de la qualité de l'air. En effet, la capacité de prévoir la qualité de l'air apporte une information primordiale pour la gestion des pics.



Ainsi, le Logiciel de modélisation atmosphérique AERMOD utilisé permet de prédire des concentrations dans l'air ambiant de rejets des polluants gazeux et de particules solides à des récepteurs placés au niveau du sol. Il s'agit d'un modèle à panache gaussien stationnaire de dernière génération basé sur la structure turbulente de la couche limite planétaire et des concepts d'échelles, incluant les terrains plats et complexes, qui détermine la vitesse du vent et la classe de stabilité qui donnent lieu aux concentrations maximales.

L'intervention de l'ANPE a aussi évoqué la valeur ajoutée du modèle numérique des prévisions de la qualité de l'air mis à la disposition des citoyens sur le site web



<http://www.anpe.nat.tn>, ainsi que l'importance du développement du cadre institutionnel et réglementaire tout en signalant qu'un décret fixant les valeurs limites des polluants de l'air des sources mobiles est en cours.

L'ANPE a aussi choisi l'occasion pour divulguer l'instrument financier d'aide à la dépollution atmosphérique **Le Fonds de Dépollution (FODEP)** en présentant le cas d'une cimenterie et d'une fonderie.

- L'intervention du PAT a rappelé que l'ambition à atteindre via le Plan d'Action Technologique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique est d'introduire et diffuser le co-processing, procédé de valorisation énergétique et de matière à partir de déchets, pour la substitution des combustibles fossiles par des combustibles alternatifs dans toutes les cimenteries tunisiennes (9 cimenteries).



Pour atteindre cet objectif, on commencera par préparer le cadre favorable permettant d'introduire le co-processing dans les cimenteries et puis mettre en place un projet pilote qui servira de modèle.

Les déchets, appelés aussi combustibles alternatifs, pouvant être utilisés sont par exemple: les grignons d'olive, les déchets ménagers, les boues des stations d'épuration, les solvants et les huiles usagées, les pneus usagés, caoutchouc, les déchets industriels.

Avant d'être utilisés comme carburant dans le four à clinker, certains déchets doivent subir des opérations de tri et de prétraitement.

Cette technologie a été choisie permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la facture énergétique des cimenteries étant donné que les prix à la thermie de ces combustibles sont généralement plus compétitifs que ceux des combustibles conventionnels...

Selon une étude réalisée par la GIZ et



l'ANME en 2013, le potentiel d'atténuation des émissions de GES du secteur cimentier dépasse les 8 millions de tCO<sub>2</sub> sur la période 2014-2020 où le co-processing représente le tiers de ce potentiel soit 2,6 MteCO<sub>2</sub>.

- Une Intervention du CITET sur son apport pour le développement du coprocessing, en Tunisie a mis en exergue l'étude effectuée pour le développement de l'utilisation des combustibles alternatifs (co-processing) dans les cimenteries tunisiennes, et a présenté le projet d'un protocole de réception, transport, stockage et utilisation des combustibles de substitution, le projet d'une feuille de route pour le développement du co-processing en Tunisie et le projet d'un accord volontaire pour le développement du co-processing en Tunisie.

- L'intervention de l'ANME a étudié les pistes d'améliorations de l'Efficacité Énergétique dans le transport en incitant à généraliser la réalisation des audits énergétiques et respecter leurs périodicité; généraliser le système de Management de l'Energie selon la norme ISO 50001 pour les entreprises publiques de transport; mettre en place une politique réglementaire, fiscale et institutionnelle appropriée pour créer un environnement favorable à l'adoption de la mobilité électrique; encourager la fabrication locale et / ou l'assemblage de véhicules plus propres, en créant efficacement des capacités et des emplois pour des technologies plus propres; adopter des normes plus strictes d'émission à l'importation et améliorer la réglementation de contrôle des émissions lors de la visite technique; promulguer le décret relatif à l'élaboration des Plans des Déplacements Urbains (PDU) pour les grandes agglomérations urbaines; renforcer la recherche scientifique dans le domaine de la maîtrise de l'énergie dans le transport ...

Les présentations lors du séminaire sont disponibles sur le portail: [www.citet.nat.tn](http://www.citet.nat.tn)

---

Rédigé par : **Lobna ZOUAOUI**, Data Engineer, chargée de veille technologique ✉ [veille@citet.nat.tn](mailto:veille@citet.nat.tn)

Vérifié par : **Salwa Louzir**, Sous Directrice de l'unité Pollution atmosphérique sonore et biologique, Direction Laboratoire

✉ [unite-bio1@citet.nat.tn](mailto:unite-bio1@citet.nat.tn)

& **Noura KHIARI**, Chef du Service Documentation, Information, Edition et Marketing ✉ [cdi1@citet.nat.tn](mailto:cdi1@citet.nat.tn)

Validé par : **Hmida Nawali** - Directeur du Laboratoire ✉ [labo@citet.nat.tn](mailto:labo@citet.nat.tn)

& **Faouzi HAMOUDA**, Directeur de la Documentation et de l'Information ✉ [cdi@citet.nat.tn](mailto:cdi@citet.nat.tn)

---

Boulevard du Leader Yasser Arafat – 1080 – Tunis

☎ 00216-71.206.482 / 71.206.647 \* Fax : 00216-71.206.642 \*  <http://www.citet.nat.tn/>



En devenant partenaire du CITET vous êtes automatiquement enregistrés et abonnés à sa DSI hebdomadaire. La Direction de Documentation et d'Information (DDI) vous remercie de votre assiduité et recevra avec vif intérêt toute suggestion ou demande d'information de documentation de votre part que vous voudriez bien envoyer à : [cdi@citet.nat.tn](mailto:cdi@citet.nat.tn). *Pour se désabonner, SVP envoyez le message suivant « Je désire me désabonner », à la même adresse.*